



Commission Futsal

PROCES-VERBAL n°8

Réunion du 15/04/2025

Président de séance : M. Rodolphe LOPES

Présents : MM. CHABANNE Mohamed, Warren MBEMBE- Sofiane MOURI,

Excusés : Emile LALO, Glorece MUKELANGE

Absent : MM. Daniela SOCAS, Lucas JEAN LOUIS.

Assiste : M. Hamid BELMAHI

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District

SENIORS FUTSAL

Courriel de AF PARIS 18

Match N° 28247961 PARIS XV FUTSAL 2 / AF PARIS 18 seniors D2 du 05/04/25

Nous signalant le décès du père de l'éducateur de l'équipe AF PARIS 18.2 le jour de la rencontre.

Le club de AF PARIS 18 très touché par ce décès n'a pas pu se rendre à la rencontre et a envoyé un dirigeant du club pour annoncer l'information au club de PARIS XV Futsal et à l'arbitre officiel.

Lecture de la FMI et du rapport de l'arbitre, match non joué au motif : absence de l'équipe AF PARIS 18.2 au motif décès du père de Coach ce jour.

*Hors de la présence de M. MOURI, après vérification des pièces versées au dossier (copie intégrale de l'acte de Décès), la commission Futsal présente ses sincères condoléances **à la famille et à son club.***

La commission décide match à jouer et fixe la rencontre au 26/04/25 date butoir, les clubs peuvent s'entendre pour jouer avant cette date.

PREVISIONS DES TIRAGES DE COUPES DEPARTEMENTALES FUTSAL

SENIORS : 1/4 de Finale 26/04/25 tirage le 31/03/25

Seniors F : 1/4 de Finale 26/04/25 tirage le 31/03/25

U18 : 1/2 de Finale 26/04/25 tirage le 31/03/25

U16 : 1/2 de Finale 26/04/25 tirage le 31/03/25

U14 : 1/2 de Finale 10/05/25 tirage le 28/04/25

U12 : 1/2 de Finale 10/05/25 tirage le 28/04/25

U10 : 1/2 de Finale 10/05/25 tirage le 28/04/25

Finales des coupes départementales Futsal le 28 juin 2025

à Adidas Arena

56 Bd Ney, 75018 Paris 18^{ème}. (Porte de la Chapelle)